SAINT-ROMAIN-DE-POPEY Paysan du Val de Turdine et Quicury ont récolté du blé sur une parcelle menacée

Du pain avec « la moisson de la raison »



RÉCOLTE. La moissonneuse-batteuse a permis de ramasser du blé semé il y a neuf mois. Photo: paysan du Val de Turdine/Quicury

Rodolphe Montagnier

Mobilisés contre l'artificialisation des terres dans l'Ouest rhodanien, les deux collectifs ont récolté le blé panifiable semé à l'automne dernier.

Comme une nouvelle pierre jetée dans le champ des élus locaux de la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien (COR) et leurs voisins de la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle (CCPA), les Collectifs « Paysan du Val de Turdine » et « Quicury prenons soins de notre territoire » ont procédé à la moisson du blé semé l'automne dernier sur une parcelle menacée par la future Zone logistique de l'Ouest rhodanien.

« L'urgence est à la relocalisation de la production alimentaire. »

« À travers cette récolte, c'est un message fort que nous voulons adresser à nos élus du Val de Turdine en général et à la COR en particulier, en rappelant que l'urgence est à la relocalisation de la production alimentaire de nos territoires, à un arrêt de l'artificialisation de nos terres vivrières, au développement d'emplois pérennes et non délocalisables avec la mise en place d'une politique agricole et alimentaire locale et durable », soulignent les deux regroupements de militants actifs mobilisés depuis maintenant plusieurs années contre les projets portés par le Syndicat mixte d'aménagement et de développement économique de l'Ouest rhodanien (Smadéor, lire ci-contre). Malgré les départs du Département du Rhône, des communautés de communes Beaujolais Pierres Dorées ex-Hauts du Lyonnais et ex-Chamousset-en-Lyonnais en 2016, la COR et la CCPA ont décidé de poursuivre seules la création d'une zone d'activité située sur les territoires de Bully, Les Olmes, Saint-Romain-de-Popey et Sarcey ; une ambition qui est loin d'être une sinécure pour la structure présidée par Bruno Peylachon, par ailleurs maire de Tarare. Dernier avatar en date, cet aoûtage baptisé « moisson de la raison ».

Le 26 juillet dernier, une moissonneuse-batteuse d'un entrepreneur local est venue ramasser ce blé panifiable semé à la main par une centaine de personnes, le 17 octobre 2020 sur une parcelle d'environ 1,5 hectare « menacée par la zone logistique de l'Ouest rhodanien », dixit les instigateurs de cette récolte. La parcelle en question avait été reprise et travaillée depuis plus d'un an par le Collectif Paysan du Val de Turdine « alors qu'elle était en friche et envahie d'ambroisie ». L'occasion pour les militants de Quicury de faire remarquer que « cette parcelle agricole a fait l'objet d'une convention d'occupation précaire à titre gracieux entre le Smadéor et un agriculteur. Plusieurs choses nous interrogent : il n'y a pas eu d'appel à candidature pour cette convention d'occupation précaire et gratuite. L'agriculteur bénéficiaire dispose déjà de plusieurs importantes propriétés agricoles et a plusieurs autres activités non agricoles. En 2021, cet agriculteur a aussi bénéficié d'une autre convention d'occupation précaire à titre "gracieux" pour un autre site agricole de 4 hectares situé Basse-Croisette, appartenant à la COR, assurent des opposants, qui affirment que « c'est le même élu qui a signé ces deux conventions avec cet agriculteur.»

À qui va profiter l'argent?

Dix mois après l'opération de semage, la moissonneuse a permis de récolter trois tonnes de grains, qui « seront prochainement transformés en farine puis en pain, aliment de base de l'alimentation quotidienne ».

Rendez-vous est donné en octobre par des militants qui ajoutent que « l'artificialisation de ces terres souhaitée par la COR et la CCPA serait au profit d'entreprises multinationales qui, bien que locales, resteraient délocalisables à tout moment... Un des intérêts pour ces communautés est l'augmentation du chiffre d'affaires de ces entreprises qui leur permettrait de toucher davantage de taxes professionnelles. On nous annonce que cet argent servirait à financer les médiathèques, centres aquatiques, espaces culturels et de loisirs, etc. Ne serait-ce pas plutôt un moyen de financer des gouffres financiers pour toujours plus de béton : la déviation de L'Arbresle estimée à 50 millions d'euros ou la liaison Amplepuis-A89 évaluée à 35 millions?»